

2. La définition de la stratégie

Cette phase a pour objectif de réfléchir à la démarche de concertation si le comité de pilotage a validé l'analyse et la volonté de mettre en place une stratégie de concertation

ETAPE	POURQUOI CETTE ETAPE ?	QUE FAIRE ?	COMMENT DÉCIDER ? COMMENT FAIRE ?
POURQUOI je concerte ?	Identifier les objectifs.	Analyser le projet pour déterminer les objectifs que je vise en fonction du cycle de vie du projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir le niveau d'objectif de la participation sur le projet : l'appropriation, l'enrichissement, la co-élaboration du projet, - consulter la fiche sur les niveaux de concertation en fonction des cibles visées
SUR QUOI je concerte ?	Identifier l'objet et les thèmes qui vont être soumis à la concertation : ce qui devra être expliqué, ce qui pourra être « négocié », ce qui sera « non négociable ».	Définir en amont le contenu de la concertation afin de fixer à celle-ci un cadre et de pouvoir déterminer les acteurs et les outils les plus pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer le « non négociable » : <ul style="list-style-type: none"> - les orientations politiques qui fondent le projet, - les enjeux fonctionnels du projet, - les contraintes irrémédiables observées dans la phase d'analyse, - d'autres contraintes éventuelles et spécifiques au projet. Déterminer le « négociable » et l'apport attendu de la société civile (sur quelles questions ?). Déterminer ce qui est demandé par les citoyens (besoins identifiés, demandes et attentes).
AVEC QUI je concerte ?	Identifier les acteurs visés pour concevoir une stratégie la plus efficace et démocratique possible.	Identifier tous les groupes concernés et leur attitude par rapport au projet	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter la fiche sur l'identification des acteurs de la concertation, - cibler les acteurs significatifs
COMMENT je concerte ?	Identifier les outils et les supports à mettre en œuvre	Choisir les outils et les supports en fonction du cycle de vie du projet, du niveau de concertation choisi et des objectifs validés par le comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter la fiche sur les outils de la concertation : <ul style="list-style-type: none"> - outils d'information, - outils de présentation, - outils d'écoute et de dialogue
A QUEL MOMENT je concerte ?	Identifier le planning de la concertation.	Définir les périodes actives et les jalons de prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les périodes de concertation dans le planning global du projet, - prévoir les trois temps de chaque période active : information-écoute, dialogue-propositions, restitution-engagements
JE PRÉSENTE ma stratégie au comité de pilotage	Une validation politique de la stratégie définie est nécessaire avant d'engager réellement la concertation	Détailler dans un livrable la stratégie de concertation en l'argumentant	<ul style="list-style-type: none"> Le contenu du livrable est le scénario définitif de la concertation : <ul style="list-style-type: none"> - ses objectifs, - son objet, - les acteurs ciblés, - les outils à déployer et le budget correspondant, - son planning et l'organisation

des objectifs en cours
s information du public,

- l'omission, volontaire ou pas, de certaines personnes, d'associations ou de quartiers intéressés par le projet,

- l'insuffisance d'informations concrètes fournies ou à l'inverse un programme précis et arrêté